

RAPPEL DU MONTANT DES COTISATIONS

Les cotisations inchangées cette année encore s'élèvent, à :

Particuliers	35 €
Entreprises/Institutionnels	350 €
Communes <i>Pour les communautés de communes, ce chiffre s'applique aux habitants des communes riveraines (avec un minimum de 33 € et un maximum de 33 € et un maximum de 330 €)</i>	0,035 € par habitant

Nous vous ferons parvenir, si nécessaire, sur simple demande de votre part, une facture justificative.

Nous acceptons, avec le plus grand plaisir, les nouvelles adhésions de vos amis et relations.



PROMOFLUVIA
Tél/Fax 04.78.37.83.03
41, quai Rambaud
69002 LYON

Association loi de 1901
Directeur de la Publication :
Jean-François GROS
Responsable de la Rédaction :
Jean-Paul DUMONTIER
Bulletin réservé aux adhérents
Imprimé par nos soins
Dépôt légal 18 mai 2011
ISSN 2116-1844

Internautes :

E-mail : PROMOFLUVIA@wanadoo.fr

Site : <http://www.promofluvia.com>



Un flot d'idées pour la voie d'eau

La prochaine Assemblée Générale

de Promofluvia aura lieu le :

JEUDI 3 MAI 2012.

Nous essayons toujours d'alterner les lieux (lacs, Rhône, Saône) ; aussi, après Aix les Bains en 2009, Chavanay en 2010 et Anse en 2011, elle aura lieu cette année le lac d'Annecy sur un bateau de nos fidèles adhérents de la Compagnie des bateaux du lac d'Annecy.

Ce sera pour nous aussi une année électorale car nous aurons à renouveler l'équipe de Direction.

J'aurai l'honneur de briguer un 2^{ème} et dernier mandat. (Mais toute ressemblance avec une autre situation serait purement fortuite !).

Je vous invite à venir nombreux participer à cette étape importante de la vie de notre association, moment privilégié pour préparer l'année 2012 qui s'annonce exceptionnelle.

En effet, cette Assemblée Générale sera aussi celle du 30^{ème} anniversaire de Promofluvia fondée par Robert CASILE le 21 juin 1982.

Cet anniversaire coïncidera avec l'installation dans nos nouveaux locaux (dont la construction avance rapidement grâce à la CNR) et avec

la mise en place du simulateur de pilotage de bateaux dont nous serons les opérateurs.



Ceci constituera une étape forte de notre développement, donnant désormais à Promofluvia une dimension très axée sur la formation au service du transport de marchandises et de passagers



Jean-François GROS

PROMOFLUVIA-INFO

Rappel des réunions du 1er semestre 2012

Comité de Direction

5 avril, 10 mai, 31 mai, 5 juillet

Comité de Suivi

29 mars (+ commission document Saône), 26 avril,
24 mai, 21 juin

RAPPEL

**Une permanence a lieu
tous les jeudis de 9 h à 11 h**
à la CNR Port de Lyon - Edouard Herriot
1, rue de Chalon sur Saône
69367 LYON CEDEX 07
Tél 04 78 37 83 03

Rappel de quelques dates de réunions :

Année 2011

3 décembre 2011 : Saint-Nicolas - Fête des mariniers

7 et 8 décembre 2011 : Riverdating à Paris

13 décembre 2011 : Provoid'eau à Paris

Année 2012 :

5 janvier : Réunion du Comité de suivi à la subdivision de
Macon (galette des rois) et visite du port de
Mâcon avec M. BERGERET (Aproport)

16 janvier : Réunion de la Coordination des Associations

9 février : Groupe de travail Cartographie

9 février : « 5 à 7 » « Projets des Rives de Saône »

1er mars : Commission transport de Promofluvia

13 mars : CA de Provoid'eau à Paris

15 mars : Promofluvia journée de réflexion sur les orienta-
tions à donner à l'association et son fonctionne-
ment à Ste-Foy-lès-Lyon (domaine Lyon St-
Joseph)

17 mars : Assemblée Régionale ANPEI à Villeurbanne

27 mars : Assemblée Générale HPLM à Paris

4 avril : Inauguration du centre commercial pôle de
loisirs de la Confluence « Bienvenue à bord »,
ambiance bateau.. Mise en place de la navette

12 avril : Groupe de travail « Cartographie »

27, 28, 29 avril : Salon fluvial à St-Jean-de-Losne

3 mai : Assemblée Générale de Promofluvia à Annecy

5 mai : Assemblée Générale de l'A.D.R. à Seyssel

2 et 3 juin : Pardon des mariniers à Lyon

21 juin : «5 à 7» «Seine-Nord» - VNF (Nicolas BOURG)

21 juin : Anniversaire des 30 ans de Promofluvia :
(commémoration officielle prévue en septembre)

26 au 28 juin : GRAIE conférence internationale IS.River

Juillet : Déménagement de Promofluvia dans les
nouveaux locaux construits par la CNR

31 septembre : 7ème rencontre «Fleuves et Territoi-
res» Colloque de l'Institut de recherche du Val
de Saône Mâconnais

Rectificatif : le salon « Nautica » annoncé du 12 au 14
avril 2012 (n° 75 des Nouvelles du Bord » a été
reporté en 2013).

FORMATION

Sessions de formation ASP

6 et 7 février à Lyon
19 et 20 mars à Lyon
2 et 3 avril à Lyon
14 et 15 mai à Lyon
29 et 30 mai à Lyon
11 et 12 juin à Lyon
25 et 26 juin à Lyon

L'équipe prépare le cahier des charges de la formation au
simulateur pour fin 2012/2013.

Le manuel de la formation « ASP » (Attestation Spéciale
Passagers) a été révisé et réédité.

NOMINATIONS



Philippe RICHERT ministre des collectivités territoriales et président du conseil
régional d'Alsace a été élu président du consortium international pour le dévelop-
pement des voies navigables.

Arrivée de **Monique NOVAT**, en remplacement de Dominique LOUIS, Directeur de VNF Sud-Est

Arrivée de **Nicolas CHARTRE** en remplacement de Anne ESTINGOY

Départ de **Hervé CLUZEL**, subdivisionnaire VNF à Lyon, remplacé par Samuel CADOT.

EDITION

Promofluvia a en projet la réactualisation d'un document de 30 pages sur « La Saône » à partir de fiches pédagogi-
ques rédigées il y a quelques années par la Subdivision de Macon (Marc BONNETAIN).

Exemple d'une fiche :

EPIS ET CLAYONNAGES
"UN PEU PLUS D'EAU"

Le mouillage de la Saône, insuffisant une grande partie de l'année pour la navigation a conduit dès 1835 à entreprendre des travaux d'aménagement.

On a construit les épis et clayonnages qui sont des digues submersibles canalisant le courant par basses eaux dans une partie réduite du lit mineur. Ils assuraient un minimum de mouillage et un auto-entretien du chenal ainsi créé.

Ces épis étaient constitués de pieux bois enfoncés dans le lit de la rivière et renforcés par des enrochements.

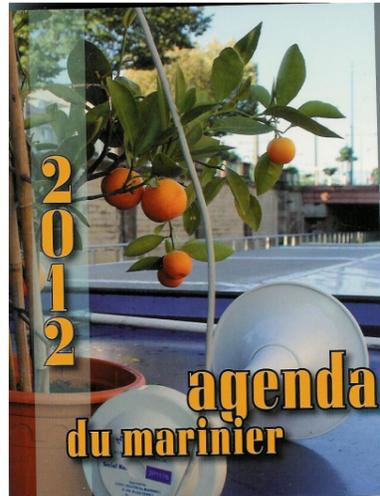
Les travaux réalisés tout le long de la Saône apportaient une amélioration appréciable aux périodes de moyennes eaux. Le mouillage restait cependant insuffisant plusieurs mois par an en raison du faible débit de la rivière.

Les épis et clayonnages ont en partie disparu. On peut en voir quelques uns par basses eaux à Farges, Brouard, St Martin Belle Roche... Les roseaux qui ont poussé sur leur tracé les signalent à notre attention.

Diagram labels: ARBIGNY, épi, CHENAL, SAONE, UCHIZY, ENROCHEMENTS, PIEUX BOIS, Letenue normale, R.G., R.D., concentration du courant sur cette largeur entraînant un mouillage plus important, niveau de la Saône avant construction des épis, mouillages.

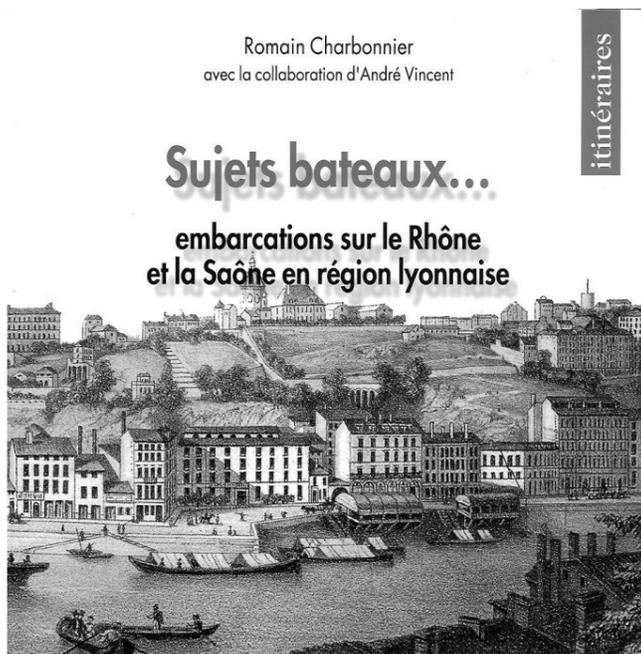
PUBLICATIONS

La CNBA (Chambre Nationale de la Batellerie Artisanale) publie **l'agenda du Marinier 2012** (20 €)
www.cnba-transport-fluvial.fr
Edition de la navigation du Rhône
agenda-du-marinier@n-pi.fr



La lettre interne de VNF devient **«VNF réseau»** (n°1 décembre 2011, n°2 janvier 2012) 2011 ayant largement fêté les 20 ans de VNF.

«Sujets bateaux» embarcations sur le Rhône et la Saône en région lyonnaise par R. CHARBONNIER et A. VINCENT. Edition EMCE (www.livreservice.com) au prix de 10 €



DIVERS



«NAVIG'INTER» change de devise commerciale, devient **«LYON-CITY-BOAT»**

et lance un nouveau bateau le **« NAVILYS »**



Capacité 150 Passagers sur deux ponts
(80 en terrasse)
www.naviginter.fr

Croisières sur un bateau à roue à ROYANS-VERCORS

bateau-a-roue.com



Comment former des pilotes ?

(un secteur qui recrute) :

Un bateau école pour les futurs bateliers. Il mouillait jusqu'ici dans le port de Liège et a quitté la Belgique pour gagner Montélimar : **le Magellan**, un bateau de transport de fret de 103 mètres de long, change de vie et devient un bateau-école pour les futurs marins. Depuis la rentrée de septembre, le lycée des Catalins à Montélimar accueille le CAP « transport fluvial », complété en 2013 par le bac pro « pilotage fluvial ». Acquis par la Région Rhône-Alpes, l'Union Européenne, l'Etat, Voies navigables de France ainsi que les Régions PACA et Languedoc-Roussillon, le **Magellan** sera, dans un premier temps aménagé en bateau-école, avec un simulateur de navigation, des salles de cours, des hébergements temporaires ou permanents.



Puis il quittera le port de Montélimar pour rejoindre un nouvel appontement construit à Ancône, tout près du lycée des Catalins.

BREVES

L'écluse de Rochetaillée-Couzon

Elle fait parler d'elle : tout d'abord le pont a été heurté par une grue montée sur une barge qui interdit le passage sur le pont pendant deux mois. Tout cela à cause des travaux d'extension de l'écluse (+ 10 m) pour permettre aux grands convois (1 pousseur + 2 barges) de passer en une fois.

Un dispositif de guidage à l'aval et la réalisation de deux postes d'attente pour les bateaux sont aussi prévus en continuité avec les aménagements paysagers des « Rives de Saône » ; fin des travaux printemps 2013

Insolite

Une péniche de 44 m a été transportée de Strasbourg à Macon par la route provoquant un bel embouteillage dans Nuits-Saint-Georges ! A quand le grand gabarit ?



L'imposante péniche est restée bloquée pendant près d'une demi-heure hier dans le centre-ville de Nuits-Saint-Georges. Photo JSL

Ca vogue quand même...

Après une dizaine de jours de grand froid, avec la bise violente et des températures comprises entre -8°C en journée et -14°C la nuit, les premières plaques de glace sont apparues au petit matin sur la Saône, sans pour autant perturber la navigation commerciale.



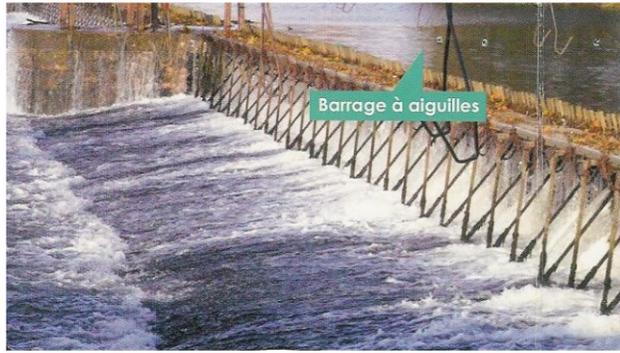
La CNR

entretient ses écluses sur le Rhône ; 300 agents étaient à l'œuvre pendant le mois de mars 2012 (réouverture à la navigation le 22 mars), 12 écluses font l'objet de toute leur attention car on compte 95 000 passages par an.

A Auxonne



On a réalisé un nouveau barrage sur la petite Saône tout en conservant l'ancien barrage escamotable à aiguilles construit en 1834 par l'ingénieur Antoine POIREE sur 220 m, divisés en 4 passes de 52 m qui représente 1000 aiguilles de 20 cm de large sur 1,80 m de haut.

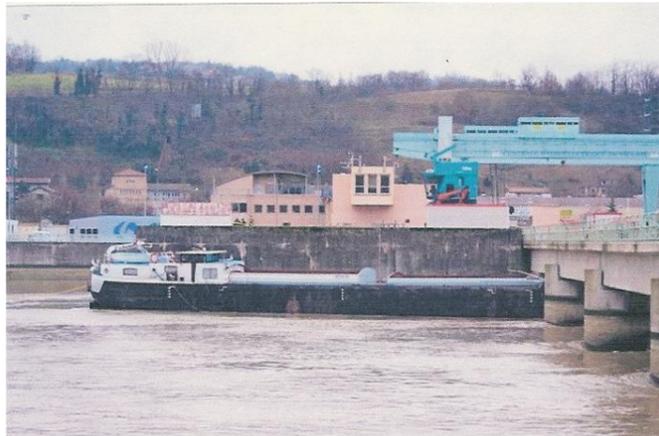


C'est le retrait de ces aiguilles qui permettait de réguler le bief et en cas de crue les fermettes pivotaient pour se couler sur le radier. Le barrage ainsi s'efface complètement.

Le nouveau barrage se substitue à cet équipement historique unique qui continuera à servir de batardeaux amont pour procéder aux travaux d'entretien du nouveau barrage.

Une péniche vide de son personnel de navigation et de chargement

a rompu ses amarres à Ternay. En descendant le Rhône elle est passée sous les ponts de Givors et de Vienne et



est allée s'encaster dans le barrage de Reventin-Vaugris. Le fleuve a été baissé de 10 à 15 cm en jouant sur trois barrages. Un pousseur de la CFT est venu la dégager.

La Région Bourgogne

jetée l'éponge, son Président M. François PATRIAT rend ses canaux à l'Etat. En 2010, pour trois ans, une expérience de transfert renouvelable avait été envisagée. Mais, crise oblige, fin 2012, devant l'ampleur des travaux de l'ordre 300 millions d'euros, la région maintiendra sa contribution aux investissements mais rendra l'exploitation et la gestion à VNF. Les 500 employés qui travaillent sur ces canaux seront maintenus.

Au sud de Lyon, le Port des Roches de Condrieu

se rénove grâce au regroupement au sein du SYRIPEL de deux communautés de communes (CCPR) Pays Roussillonais, (CAPV) Vienne et la commune de Condrieu. Le port de plaisance sur l'ancien lit du Rhône se développe en base de loisirs (60 000 visiteurs par an) et renouvelle ses équipements (pontons, bornes, zone de carénage et parc à bateaux).

Confluence navette fluviale



La navette fluviale achetée par UNIBAIL à Nantes est arrivée à Lyon le 4 avril 2012. Pour 1,50€ on pourra aller de Saint-Paul à la Confluence en 30', tous les jours, de 8h à 22h. D'une contenance de 75 voyageurs (dont 30 assis), elle est équipée d'un moteur thermique et préfigure une nouvelle forme de transport collectif urbain.

Magasins parisiens Livraison de denrées alimentaires

A partir de septembre 2012, 80 magasins parisiens seront livrés en denrées alimentaires par voie fluviale à partir de palettes dans des conteneurs acheminés par voie d'eau puis livrées par des camionnettes. Il s'agit d'une collaboration entre VNF, le port de Paris, Norbert DENTRESSAN-GLÉ et la filiale de Casino FRANPRIX.

Le port de Macon



Macon va-t-il devenir un des plus grands ports intérieurs pour les plaisanciers (450 anneaux) avec des équipements exemplaires : carénages, grues, pompage des eaux usées, carburants, capitainerie? etc... Les travaux sont en cours, livraison juin 2012.

LES GRANDS TRAVAUX

L'année 2012 est une année charnière pour VNF avant la mise en place, au 1er janvier 2013, de la loi votée par l'Assemblée Nationale le 11 janvier 2012 qui prévoit une Agence Nationale des Voies Navigables, établissement administratif de l'Etat qui réunira les 400 salariés de VNF et les 4 400 agents des services de la Navigation de l'Etat, ceci afin d'atteindre l'objectif de report modal fixé par le Grenelle de l'Environnement. C'est en fait 6.100 km de voies navigables (plus 500 km de canaux bourguignons encore en expérimentation de décentralisation avec le Conseil Régional de Bourgogne jusqu'à la fin de l'année et sans doute non renouvelée), 2 000 ouvrages d'art et 40 000ha de domaine public bord à voie d'eau.

VNF est maître d'ouvrage de grands projets tel que le canal à grand gabarit Seine-Nord-Europe, la future liaison Saône-Moselle-Saône-Rhin, le canal du Rhône à Sète et la mise à grand gabarit de la section Bray-Nogent, entre la région Ile de France et l'Aube.

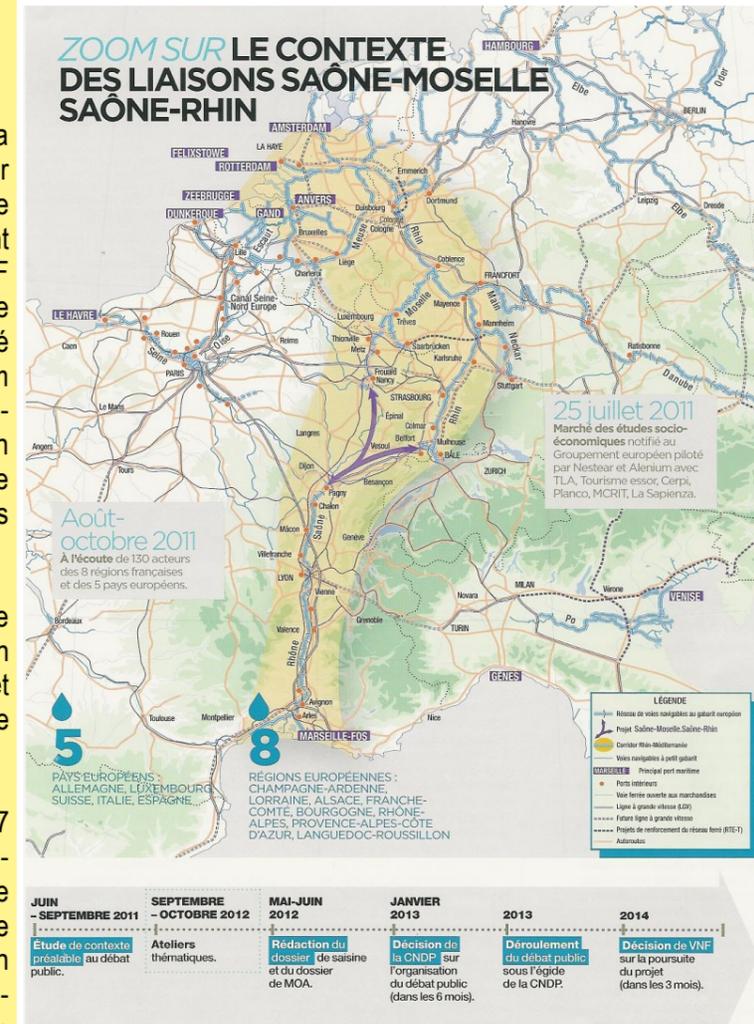
Le canal Seine-Nord-Europe devrait permettre en 2017 de relier les réseaux fluviaux européens du Nord au bassin Parisien. Cette infrastructure sera accompagnée de plusieurs plateformes multimodales et l'union européenne devrait y contribuer financièrement jusqu'à 25% sur un total de 2 M. d'euros ; on espère voir les travaux commencer en 2013 (la procédure de « dialogue compétitif » est en cours).

Plusieurs grands débats publics ont été lancés, tout d'abord le passage à grand gabarit de la Seine entre Bray-sur-Seine et Nogent-sur-Seine qui rendra plus attractif le port de Nogent, on aura les conclusions en 2012.

Puis en 2013, le débat sur le double projet Seine-Moselle et Saône-Rhin, permettant enfin de relier l'Europe du Sud (Espagne, Italie et le marché Nord-Africain) à l'Europe du Nord (Allemagne, Luxembourg, Bénélux).

Ce projet est vivement attendu par tous les opérateurs du fluvial, en particulier pour les mouvements de conteneurs. Des études préalables montrent déjà son intérêt régional et européen pour notre économie.

Enfin l'élargissement du canal entre le Rhône et Sète, dont les travaux sont en cours, devrait permettre un développement plus équilibré du port de Sète et du port de Marseille, en valorisant toutes les plateformes le long du Rhône et de la Saône.



Cet ensemble de projets auquel il faut ajouter des aménagements sur la Seine entre Paris et le Havre et certainement bien d'autres améliorations locales va certainement conforter l'ensemble du réseau national. VNF, à travers un plan ambitieux « voie d'eau 2013 : vers une relance des voies navigables » (adopté en 2011) prévoit un vaste programme d'investissement sur 5 ans (2013/2018) de 2,5 milliards d'euros.

Avec une progression des trafics ces dernières années de 8 à 10% on peut espérer renverser les tendances et porter, comme cela a été envisagé, la part du fluvial à 25% du trafic marchandises en 2022.

Cet enjeu est primordial pour l'environnement et pour le développement économique des territoires ; seule incertitude, les capacités financières en période de crise, mais tout est question de priorité et le vent semble souffler pour le fluvial... enfin !